

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

Questions du groupe Etréchy Passionné

1-handicap

La modification du plan de circulation a permis certaines améliorations. Des anomalies subsistent notamment en centre ville dans la Grande Rue:

- aucune place pour personnes à mobilité réduite en haut de la grande Rue.
- présence de deux places au niveau de la pharmacie du même côté de la chaussée alors qu'une sur chaque rives serait précieux en terme de fonctionnalité.

Sur le parking de la gare les places ne sont pas matérialisées en couleur, ce qui pose un souci le matin et le soir en période hivernale dans l'obscurité.

Comment et à quelle échéance ces anomalies seront corrigées ?

Réponse :

Un projet de refonte des places handicapées et des places de livraison est actuellement en cours.

Il s'agit notamment de rationaliser l'emplacement des places handicapées. Le projet prévoit une place handicapée au haut de la grande rue à hauteur de la boucherie, une seconde au niveau de la pharmacie centrale puis une dernière au niveau de la poste (les 2 dernières existant déjà).

Concernant le côté de ces places, il semble plus cohérent de les placer du côté impair, afin que les personnes à mobilité réduite descendent de leur véhicule du côté des trottoirs et non pas sur la voirie.

Enfin, la matérialisation des places sur le parking de la Gare répond à la nouvelle réglementation qui impose que toutes les places (même handicapées) soient matérialisées en blanc. L'éclairage du parking venant d'être refait à neuf, aucun trou noir n'est à déplorer sur ce parking.

2-Routes des bas et hauts Vaucelas.

Le refus de la subvention ne permet pas l'enfouissement immédiat espéré des réseaux eaux pluviales/usées+télécoms et la réfection globale des voiries.

Cet aléa ne doit pas empêcher la création de trottoirs et une réfection de l'éclairage public sur ces deux secteurs car la dangerosité avec des véhicules roulant trop vite est permanente.

Merci de nous préciser le nouveau calendrier de sécurisation de ces deux voies communales.

Et quelles seront les options choisies ?

Réponse :

Comme évoqué lors du précédent Conseil, le marché de travaux de la route de Vaucelas a été engagé sans les subventions escomptées.

Ce marché englobe l'assainissement et la voirie (circulation douce pour piétons et vélos, trottoirs et stationnement).

Une deuxième réunion de concertation a eu lieu le 4 novembre. Le chantier débutera dans les prochains jours.

3-RN 20 au niveau d'Étréchy.

Le désengagement de l'État ne doit pas être une excuse à l'abandon de la RN par le conseil général du 91. Ce dernier qui projette de faire un nouveau stade de rugby ferait mieux de réserver les deniers publics à la sécurisation des biens communs notamment les routes que nous empruntons tous les jours.

Ce 15/11/2011 un nouvel accident grave a eu lieu : nous demandons au conseil municipal de préparer une motion réclamant au CG du 91 d'une part la stabilisation des accotements, un éclairage du tronçon et la pose d'un radar à 70 km à l'entrée de la descente d'Étréchy en direction d'Orléans.

Pouvez-vous agir en ce sens ?

Réponse :

Avant de proposer une motion au Conseil Municipal, il me paraît plus opportun de solliciter un nouveau rendez vous auprès du Conseil Général afin d'évoquer les travaux à engager sur le tronçon de la RN20 situé sur notre territoire.

De plus, l'accident du 15 novembre s'étant déroulé au niveau d'Arpajon, et donc en dehors des limites communales, mon intervention ne serait pas légitime.

4- Nuisances aériennes.

Nous constatons depuis plusieurs jours de nombreux survols de notre ville par des avions en phase de décollage ou d'atterrissage. S'agit t-il des nouveaux couloirs ou de l'ouverture de la 4e piste de l'aéroport pour une période de travaux ?

Réponse :

Depuis le 17 novembre 2011, les nouvelles procédures d'atterrissages et de décollages ont été mises en œuvre pour les aéroports d'Orly et de Roissy, conformément à l'arrêté ministériel publié au Journal officiel le 10 novembre. Il s'agit malheureusement de la traduction des mesures prises.